

MAL LOGEMENT : de quoi parle-t-on ?



Les termes *non décent*, *insalubre* et *indigne* ne sont pas synonymes mais correspondent à des procédures bien définies par la loi !

Habitat non décent

Habitat indigne

Péril

Insalubrité

**Manquement aux
règles d'hygiène et
d'habitabilité**

Non décence

Un logement insalubre est forcément non décent, l'inverse n'est pas vrai !